

JEAN-CLAUDE JUNCKER, UN GRAND EUROPEEN

Jean-Claude Juncker – Premier Ministre du Luxembourg et Président de l’Eurogroupe est le lauréat du prix Charlemagne 2006 décerné chaque année à Aix-la-Chapelle pour récompenser une personnalité œuvrant à l’unification européenne. Cette année, la remise du prix aura lieu le jeudi 25 mai. Je regrette vivement de ne pas pouvoir être à ses côtés. Je voudrais, à l’occasion de cet événement, rendre un hommage appuyé à l’homme d’État, au grand militant de la cause européenne, à mon ami Jean-Claude Juncker.

Son esprit d’analyse et de synthèse, son talent d’orateur, sa méthode pédagogique le font remarquer par les responsables du Parti chrétien-social du Luxembourg. C’est ainsi qu’en décembre 1982, le Ministre des finances de l’époque -Jacques Santer- obtient du Premier Ministre Pierre Werner que Jean-Claude soit nommé, quelques jours avant son 28^e anniversaire, secrétaire d’État au travail et à la sécurité sociale.

En 1984, Jean-Claude est élu pour la première fois au Parlement luxembourgeois, il est nommé Ministre du travail et Ministre délégué au budget.

En 1985, prenant mes fonctions de Président de la Commission européenne, j’ai eu la chance d’exercer mes responsabilités, au cours de la première année de mon premier mandat, sous une présidence luxembourgeoise particulièrement efficace, avec Jacques Santer, Jacques Poos et Jean-Claude Juncker. Ce dernier préside les Conseils « affaires sociales » et « Budget » d’une main de maître avec la ferme conviction que l’intégration européenne saura, seule, garantir une paix définitive en Europe et un développement de nos capacités politiques, économiques et sociales de notre continent. Je n’oublierai pas le rôle déterminant que ces personnalités luxembourgeoises ont joué pour réussir l’adoption de l’Acte unique -véritable réforme du Traité de Rome- permettant de se doter de bases juridiques en matière sociale et environnementale, de donner un rôle central à la cohésion économique et sociale, d’élargir les pouvoirs du Parlement européen et de se doter des moyens de réaliser le grand marché (objectif 92) par l’adoption de règles à la majorité qualifiée.

En 1991, lors d’une négociation difficile, Jean-Claude joue un rôle déterminant en tant que Président en exercice du Conseil « Ecofin » pour l’intégration de l’Union Economique et Monétaire dans le Traité de Maastricht.

Le 20 janvier 1995, après la désignation de Jacques Santer à la présidence de la Commission européenne, Jean-Claude est nommé Premier Ministre, Il assume les responsabilités de Ministre des Finances et de Ministre du Travail et de l'Emploi. En 1996, il devient le « héros de Dublin », d'après la presse internationale, en réussissant, lors du Conseil européen, une médiation délicate entre le Chancelier fédéral allemand, Helmut Kohl, et le Président de la République française, Jacques Chirac, au sujet de l'Union Economique et Monétaire.

La présidence luxembourgeoise du second semestre de 1997 lui permet de développer encore plus ses ambitions pour avancer vers une Europe plus sociale. En novembre 1997, lors d'un Conseil européen extraordinaire, il obtient un accord obligeant les États membres à soumettre annuellement un plan d'action en faveur de l'emploi et à fixer des critères quantifiés et vérifiables pour la création d'emplois et la lutte contre le chômage. Sa compétence et sa sensibilité en matière sociale sont une des marques essentielles de son action.

En décembre 1997, lors du Conseil européen de Luxembourg, l'Union européenne engage un processus d'ouverture vers les Pays d'Europe Centrale et Orientale. Le Conseil européen institue le groupe Euro, rebaptisé depuis « Eurogroupe » dont il devient le premier Président le 1^{er} janvier 2005.

Reconduit dans ses fonctions de Premier Ministre, il assure la présidence de l'Union durant le premier semestre 2005. Il obtient un accord sur la réforme du pacte de stabilité et de croissance, ainsi que la nécessaire relance de la stratégie dite de Lisbonne réaffirmant ainsi les dimensions sociales, technologiques et environnementales de l'Union européenne.

Homme de courage et de lucidité, non paralysé par les référendums négatifs en France et aux Pays-Bas, il organise une consultation nationale le 10 juillet 2005 portant sur la ratification du projet de Traité constitutionnel. Il met tout son poids dans la balance. Le Luxembourg ratifie le Traité.

Au moment où il reçoit le Prix Charlemagne, je voudrais lui redire mon admiration, lui transmettre ma reconnaissance pour le travail accompli. Je le remercie particulièrement pour sa loyauté indéfectible, pour sa collaboration toujours efficace, pour le partenariat avec le Luxembourg lors de la mise en place de « Notre Europe ». Je lui renouvelle ma fidèle amitié et je lui souhaite de poursuivre, encore longtemps, son action européenne pour le

Luxembourg mais aussi pour la construction européenne qu'il ne renoncera jamais à relancer pour sortir de la crise actuelle.

Tous les militants européens ont une énorme confiance en lui. Il incarne l'optimisme lucide du grand européen qu'il est.

Jacques DELORS